

LE PRESIDENT

Monsieur Julien Savary
Délégué régional AF3V

Et Monsieur Daniel Brisset
Délégué régional AF3V pour l'Aquitaine

Association Française des Véloroutes et Voies Vertes

Chez Association Vélo
5, av F. Collignon
31 200 Toulouse

Agen, le 21 FEV. 2011
JZ

Messieurs les délégués régionaux,

Par votre lettre en date du 25 novembre 2010, vous appeliez mon attention sur des améliorations à apporter à la Véloroute de la Vallée du Lot, en distinguant d'une part la pertinence d'une jonction de cette Véloroute depuis Aiguillon jusqu' à la Voie Verte du Canal de Garonne, et en proposant d'autre part une série d'améliorations localisées de la Véloroute existante à ce jour.

Je tiens, tout d'abord, à vous remercier vivement pour l'intérêt porté par votre association aux réalisations de notre collectivité en matière de déplacements doux, et puis vous assurer de mon attachement au développement des liaisons cyclables au profit du plus grand nombre.

Sur le premier point évoqué dans votre courrier, sachez qu'au titre de la révision du schéma national des Véloroutes et Voies Vertes menée en 2009, j'ai adressé le 11 mai 2009 à Monsieur Hubert PEIGNE, coordonnateur interministériel pour le développement de la politique vélo ainsi qu'à Monsieur Jean Louis PONS, responsable de la mission nationale des Véloroutes et des Voies Vertes, une lettre par laquelle j'informais officiellement ces acteurs institutionnels des difficultés techniques et surtout financières pour le raccordement de la Véloroute Vallée du Lot dans ses derniers kilomètres à la Véloroute des Deux Mers.

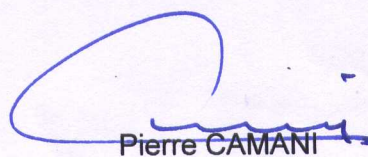
Les ressources financières à mobiliser, sans être chiffrées à ce stade d'avancement, dépassent de toute évidence les possibilités locales, et sans un soutien fort de l'Etat sur cet axe national, il ne peut malheureusement pas exister de réflexions plus avancées pour ce projet de jonction.

Sur le second point, je vous informe qu'une inspection de sécurité détaillée de l'itinéraire sera conduite en 2011 et vous propose, si vous le souhaitez et dans la mesure de vos disponibilités, de vous joindre à l'équipe projet.

Dans tous les cas, je ne manquerai pas de vous tenir informés des résultats de cette inspection et des actions ou interventions (classées par ordre de priorité) qui seront à engager sur les routes départementales, dont la programmation pluriannuelle sera présentée au budget 2012.

Espérant avoir répondu à vos attentes, veuillez agréer, Messieurs les délégués régionaux, l'expression de ma considération distinguée.

Cordialement


Pierre CAMANI